

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Session annuelle
du Conseil d'administration**

Rome, 3–6 juin 2014

QUESTIONS DIVERSES

**Point 13 de l'ordre du
jour**

RAPPORT SUR LA VISITE CONJOINTE SUR LE TERRAIN DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DU PNUD/FNUAP/UNOPS, DE L'UNICEF, D'ONU FEMMES ET DU PAM AU PANAMA ET EN EL SALVADOR

*Pour information**



Distribution: GÉNÉRALE

WFP/EB.A/2014/13

DP/FPA/OPS-ICEF-UNW-WFP/2014/CRP.8

9 mai 2014

ORIGINAL: ANGLAIS

* Conformément aux décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne seront pas discutés, sauf si un membre en fait la demande expresse, suffisamment longtemps avant la réunion, et que la présidence fait droit à cette demande, considérant qu'il s'agit là d'une bonne utilisation du temps dont dispose le Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter la fonctionnaire du PAM mentionnée ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Secrétaire au Conseil
d'administration, PGB*:

Mme E. Joergensen

tél.: 066513-2603

Pour toute question relative à la disponibilité de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Secrétariat du Conseil d'administration



Distr. : Générale
28 avril 2014
Original : Anglais

**Conseil d'administration du Programme
Fonds
des Nations Unies pour le développement,
du Fonds des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies pour les services
d'appui aux projets**

**Conseil d'administration du
des Nations Unies pour l'enfance**

**Conseil d'administration de
l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes
et l'autonomisation de la femme**

**Conseil d'administration du
Programme
alimentaire mondial**

Conseil administration du PNUD/FNUAP/UNOPS
Session annuelle de 2014
Du 23 au 27 juin 2014, Genève

Conseil d'administration de l'UNICEF
Session annuelle de 2014
Du 3 au 6 juin 2014, New York

Conseil d'administration d'ONU-Femmes
Session annuelle 2014
Du 17 au 19 juin 2014, New York

Conseil d'administration du PAM
Session annuelle 2014
Du 3 au 6 juin 2014, Rome

**Rapport de la visite conjointe sur le terrain des Conseils d'administration du
PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU Femmes et du PAM au Panama et
au Salvador**

1. Introduction et contexte

1. Une délégation comprenant 25 membres des Conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, du PAM et d'ONU Femmes a effectué une visite conjointe sur le terrain au Panama et au Salvador du 23 mars au 1^{er} avril 2014. Cette visite avait pour but de permettre aux membres de ces Conseils de mieux appréhender le rôle du système des Nations Unies pour le développement en général et, en particulier, le rôle des organisations spécifiques en question dans la région. La délégation a appris quels sont le rôle et les fonctions de l'équipe régionale des Nations Unies basée au Panama dans le soutien et la coordination des équipes de pays des Nations Unies (EPNU) et des gouvernements nationaux dans la région, et elle s'est également entretenue avec le Coordinateur résident et les représentants de l'EPNU au Panama. Dans ce pays, la délégation et l'équipe régionale des Nations Unies ont commencé à examiner le développement d'une modalité « Unis dans l'action régionale » pour l'Amérique latine et les Caraïbes, une approche qui devrait être étudiée plus avant à l'avenir. La délégation a observé de près le rôle que joue l'EPNU au Salvador pour aider à l'avènement du

développement durable, particulièrement à travers l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), compte tenu des défis auxquels le pays est confronté.

2. En sa qualité de pays à revenu intermédiaire inférieur, le Salvador a accompli d'énormes progrès en matière de développement ces dernières années, mais diverses difficultés s'imposent encore à lui. La visite a donné l'occasion unique de voir comment le Salvador a réalisé des progrès par le passé et comment il se prépare à relever les prochains défis, particulièrement dans le cadre du Programme de développement pour l'après-2015 et compte tenu de la nature du soutien dont il a besoin de la part du système des Nations Unies pour le développement (UNDS). Bien qu'il soit classé parmi les pays à revenu intermédiaire inférieur, certains aspects du Salvador indiquent qu'il pourrait être considéré comme atypique dans cette catégorie (qualité de construction de logements, accès à l'eau potable et à l'assainissement, accès à l'éducation, etc.).

3. Il s'agissait là de la première visite conjointe sur le terrain en Amérique latine depuis plus de 10 ans. Le Salvador étant le deuxième pays à mettre en œuvre le concept Unis dans l'action (UDA) dans la région, la visite a permis d'observer de près le rôle du système des Nations Unies pour le développement. Comme l'avait été la visite au Myanmar l'an dernier, laquelle avait donné un aperçu de la région Asie-Pacifique du point de vue d'un des pays les moins avancés (PMA) qui s'y trouvent, la visite de cette année s'est concentrée sur la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, et particulièrement sur la situation des pays à revenu intermédiaire (PRI).

4. La délégation s'est rendue au bureau régional de l'UNICEF dans la ville de Panama, où elle a tenu des réunions avec le ministre des Affaires étrangères du Panama, l'équipe régionale du GNDU et l'EPNU. Au Salvador, la délégation a été reçue par son Excellence le Président Mauricio Funes, et elle a organisé des réunions avec le Vice-président élu et son équipe de transition, son Excellence la Première dame et Secrétaire pour l'Inclusion sociale, Mme Vanda Pignato, le Président de la Cour suprême, le Président de l'Assemblée nationale, le ministre des Affaires étrangères, l'EPNU du Salvador, des membres du corps diplomatique, des représentants d'organismes multilatéraux et bilatéraux, du secteur privé, de la société civile, du monde universitaire et de la presse, ainsi que des enfants, des adolescents et des jeunes. Au cours de la visite, des tables rondes ont été organisées autour de thèmes divers axés sur le rôle des Nations Unies au Salvador. La délégation s'est également rendue sur des sites d'opérations pour inspecter plusieurs projets propres à certains organismes et des projets communs en cours, tant à San Salvador que dans d'autres villes et régions. Le chef de délégation a participé à un entretien diffusé sur la télévision nationale avec le ministre des Affaires étrangères, et une conférence de presse a été organisée par les chefs de délégation à la fin de la visite.

5. La région de l'Amérique latine et des Caraïbes, qui couvre environ 8 pour cent de la surface mondiale et où vivent plus de 600 millions de personnes, est confrontée à plusieurs défis, notamment la pauvreté, la persistance des inégalités¹ et le changement climatique. Le Salvador, qui compte parmi les plus petits pays de la région d'un point de vue géographique, s'efforce de réussir son développement socioéconomique, principalement à travers ses propres initiatives,

¹ Le Salvador a un coefficient de Gini de 0,44.

mais aussi avec le soutien d'organismes bilatéraux et multilatéraux. Les Nations Unies ont joué un rôle important à ce propos. Depuis la signature de l'accord de paix entre les parties en conflit facilité par l'ONU il y a 22 ans, le Salvador s'est engagé sur la voie de la démocratie et a réalisé des progrès significatifs sur le plan socioéconomique. Le gouvernement actuel, qui a pris ses fonctions en 2009 sous le Président Funes, s'est appuyé sur les accomplissements des administrations précédentes en matière sociale, et il a introduit diverses mesures politiques pour s'attaquer aux problèmes actuels d'inégalité, d'exclusion et de pauvreté généralisées. Ces mesures ont permis d'accomplir des progrès remarquables dans les domaines de la santé, de l'éducation et de réduction de la pauvreté. Avec l'élection d'un nouveau président issu du parti actuellement au pouvoir, il est prévu que ces politiques se poursuivront et ceci aidera à accomplir d'autres progrès dans la résolution des problèmes d'inégalité. Cette visite a été axée sur le rôle de l'UNDS par rapport aux progrès du Salvador dans l'accomplissement des OMD et les défis à venir dans le cadre du Programme de développement pour l'après-2015.

6. La délégation exprime sa gratitude à ONU Femmes en tant qu'organisme de coordination de la visite conjointe sur le terrain de 2014, les EPNU du Salvador et du Panama, ainsi que les équipes régionales de l'UNICEF et du GNDU pour l'organisation très professionnelle de la visite, leur accueil chaleureux et les enseignements utiles qu'ils ont apportés concernant leur travail. La délégation souhaite par ailleurs remercier les gouvernements du Salvador et du Panama pour leur hospitalité et le temps qu'ils ont consacré à recevoir la délégation et à discuter du rôle des Nations Unies dans leurs pays. La délégation remercie également les nombreuses parties prenantes qui ont participé aux événements, ainsi que le personnel et les parties prenantes des projets visités, qui ont consacré beaucoup d'efforts et de temps à l'accueil de la délégation.

2. Coordination entre les organismes des Nations Unies, le gouvernement national et d'autres parties prenantes

2.1 Coopération entre l'EPNU et le gouvernement selon le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD).

La formulation des priorités nationales en matière de développement pour le Salvador

7. Le Salvador fait face à un certain nombre de problèmes en matière de développement, notamment la fragilité de l'État de droit, la faiblesse des institutions, la pauvreté monétaire généralisée, la fourniture limitée de services sociaux élémentaires de qualité, le gouffre des inégalités de revenus, le sous-emploi et le chômage, la corruption, la violence et la criminalité, y compris un taux élevé de violence sexiste et de violence contre les enfants et les adolescents, une urbanisation sauvage accompagnée d'une dégradation de l'environnement et l'extrême vulnérabilité face aux catastrophes naturelles.

8. Bien que le pays ait connu une croissance économique stable suite à la conclusion des accords de paix en 1992, la crise économique et financière mondiale de 2008 a eu de graves répercussions sur l'économie du Salvador. En 2013, le taux de croissance du PIB était de 1,9 %, et les prévisions pour l'avenir proche sont du même ordre, ce qui place le Salvador en deçà de

la moyenne de l'Amérique centrale (pour un aperçu de la situation économique et sociale, consultez la Fiche pays en annexe).

9. La délégation a appris que quatre OMD ont déjà été atteints² et que le pays est en bonne voie pour en atteindre deux autres³. Toutefois, six autres OMD sont à la traîne, et trois d'entre eux sont considérés comme particulièrement difficiles à atteindre : l'élimination de la faim, l'achèvement du cycle d'enseignement primaire pour les garçons et les filles et l'égalité des sexes. Ils nécessiteront un sérieux coup de pouce.

10. Le gouvernement qui a pris le pouvoir sous le Président Mauricio Funes en 2009 a donc établi des priorités pour l'investissement social et le développement de politiques sociales, ainsi que pour la génération de revenus publics. Lors d'une rencontre avec le Vice-président élu et l'équipe de transition, la délégation a appris que le nouveau gouvernement, qui assumera ses fonctions en juin 2014, a défini des priorités similaires.

11. L'aide au développement a tenu une place importante dans la planification des politiques du gouvernement, bien que le Salvador, en tant que pays à revenu intermédiaire inférieur, travaille principalement avec les fonds publics. Afin d'augmenter l'efficacité de ses politiques de développement et d'offrir des espaces de dialogue avec les donateurs et les acteurs non gouvernementaux, le Salvador a signé la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide en 2009. Il a également élaboré un Plan national de développement pour 2009 – 2014, qui définissait les priorités, créait un cadre permettant aux donateurs d'adapter leur aide aux priorités du gouvernement et jetait les bases de la création d'un vice-ministère pour la coopération et le développement. Le vice-ministère a contribué à relever, dans l'échelle politique, le niveau où se prennent les décisions concernant les questions du développement et à faire traiter ces questions de manière beaucoup plus approfondie qu'une simple gestion de l'aide. Ces décisions ont conduit à une plus grande transparence des projets existants et elles ont servi de plate-forme d'échange avec les partenaires. La participation à l'élaboration du PNUAD pour 2012–2015 est l'un des résultats concrets de l'amélioration des activités d'information du Salvador auprès des parties prenantes.

²La pauvreté extrême, l'égalité des sexes dans les cycles d'enseignements élémentaires et intermédiaires, l'arrêt et l'inversion de l'impact de la malaria et de la tuberculose, l'accès à l'eau potable et à l'assainissement de base.

³La mortalité des enfants et des nourrissons, l'accès aux services de santé reproductive.

Pourquoi Unis dans l'action ?

12. Le Salvador s'est initialement intéressé à l'approche Unis dans l'action (UDA) du fait d'une situation d'aide morcelée, octroyée par le biais de structures parallèles et entraînant des coûts de transaction élevés et une faible efficacité. De plus, bien que l'aide extérieure ne représente que 1,6 % du PIB, elle contribue à 17 % de l'investissement social. Le Salvador, de par sa qualité de pays à revenu intermédiaire inférieur, doit faire appel à des ressources d'aide toujours plus restreintes pour faciliter le développement social. UDA a été l'approche choisie pour ce faire.

13. Après avoir participé à la Conférence de Montevideo de 2011 sur l'initiative Unis dans l'action, le gouvernement du Salvador a déclaré son intérêt pour l'approche du Groupe des Nations Unies pour le développement de l'Amérique latine et des Caraïbes (GNUD ALC) et, à titre d'exemple pratique de coordination Sud-Sud, il s'est donc penché sur le cas de l'Uruguay, l'un des pays pilotes de l'initiative Unis dans l'action. Le processus d'adoption d'Unis dans l'action a duré deux ans, depuis la décision du gouvernement de solliciter l'initiative UDA et l'approbation du modèle à travers le Comité directeur national, jusqu'à la communication conjointe du gouvernement et de l'EPNU en janvier 2014. Le Salvador est, en tant que nation démarrant l'initiative de son propre chef, le 36^{ème} pays à opter pour UDA.

14. À travers l'initiative UDA, le Salvador espère accroître l'appropriation et l'exercice des responsabilités au niveau national, renforcer la transparence, réduire les coûts et améliorer les capacités de coordination du gouvernement. En plus des cinq piliers connus dans d'autres pays UDA (Un seul dirigeant, Un seul budget, Un seul programme, Un seul bureau, Une seule voix), un nouveau pilier a été ajouté : Un seul gouvernement. Avec ce pilier, le gouvernement vise à assurer une cohérence plus robuste dans sa propre définition des priorités ainsi qu'à fournir l'organe de coordination à l'ONU.

15. Le Comité directeur national de l'initiative Unis dans l'action comprend l'EPNU, le Ministère des Affaires étrangères et le Secrétariat technique de la présidence. Il supervise le travail du comité technique qui rassemble l'équipe de gestion de programme du côté des Nations Unies, et le vice-ministère pour la coopération au développement ainsi que le sous-secrétariat technique de la présidence du côté du gouvernement.

16. Unis dans l'action au Salvador n'a démarré qu'en janvier 2014 ; la mise en place de cette initiative semble prometteuse, mais elle n'a pas encore été soumise à l'épreuve du temps. Plus de travail reste à faire pour que l'initiative UDA parvienne à sa pleine maturité, et le système des coordinateurs résidents sera d'une importance cruciale pour l'élaboration de la mécanique du travail commun dans le cadre de l'initiative UDA. La délégation a eu le plaisir de constater que les membres de l'EPNU ont souligné leur volonté de travailler de manière à obtenir des résultats plutôt que de se concentrer sur les processus. Une étape supplémentaire pour l'EPNU sera la mise en œuvre des procédures opérationnelles standards (POS) pour les pays UDA, qui sera essentielle pour récolter les fruits de l'approche UDA. Il faudra également étudier la question d'une modalité pour le financement commun de l'initiative UDA au-delà de la centralisation des ressources des organismes.

17. Bien que le cloisonnement des fonctions du Coordinateur résident et de celles du Représentant résident du PNUD semblait donner de bons résultats, la délégation constate que la tension inhérente entre les deux fonctions ne peut être résolue qu'à un niveau global.

Le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD)

18. Le PNUAD 2012 – 2015 présente une analyse claire des défis en matière de développement au Salvador et définit cinq domaines stratégiques et sept résultats, conformément aux priorités nationales : équité, inclusion et réduction de la pauvreté, développement économique inclusif, gouvernance démocratique, réforme et modernisation, sécurité et protection des citoyens contre la violence, viabilité de l'environnement et réduction des risques de catastrophes. Les domaines stratégiques du PNUAD couvrent des défis clés pour l'accomplissement des OMD. Les informations sont moins claires en ce qui concerne la répartition des responsabilités entre les membres de l'EPNU et l'avantage comparatif que l'EPNU offre dans la résolution des problèmes de politique identifiés.

19. La délégation a observé une orientation marquée des politiques du PNUAD, qui correspond aux besoins des pays à revenu intermédiaire et offre des opportunités permettant au système des Nations Unies pour le développement de s'engager de façon significative, comme cela a été indiqué dans les discussions aux niveaux régional et national. Un système de suivi et d'évaluation est en place, comprenant cinq domaines stratégiques et sept résultats et comptant cinquante-et-un indicateurs. Ce système fait l'objet d'auto-évaluations trimestrielles et annuelles, et il sera revu indépendamment à la fin du mandat du PNUAD. La délégation n'a pas discuté en détail du fonctionnement du cadre de suivi ni de ses résultats ou de l'état d'avancement de l'examen final indépendant. L'étendue de l'utilisation du PNUAD comme base de dialogue sur les politiques de fond avec le gouvernement dans les domaines identifiés n'a pas été établie non plus.

2.2 Partenariat entre les organismes des Nations Unies

20. L'EPNU agit selon un certain nombre d'impératifs typiques pour les Nations Unies dans un pays à revenu intermédiaire, en privilégiant notamment la proposition et l'avancement de solutions politiques et la fourniture de conseils en amont, la mobilisation et l'optimisation des financements pour le développement, la facilitation d'échanges Sud-Sud, le développement de capacités nationales, l'encouragement au dialogue et à la réconciliation et la promotion d'une présence universelle.

21. La collaboration interorganisations se déroule dans le cadre de groupes de travail interorganisations couvrant huit questions programmatiques liées au PNUAD et coordonnées par un organisme chef de file, et de cinq groupes de travail abordant les questions de soutien à la gestion. La réussite de la collaboration dans des projets communs a favorisé une collaboration plus intense dans le cadre de l'initiative UDA.

22. Un bon exemple de collaboration interorganisations au niveau régional que la délégation a observé est le travail accompli par REDLAC (Équipe spéciale pour la prévention des risques, les situations d'urgence et les catastrophes dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes),

dont l'objectif consiste à améliorer les interventions en cas de catastrophes dans la région, mettant en avant de meilleurs processus de coordination et d'échange d'informations. REDLAC s'est révélée efficace dans l'intervention coordonnée rapide réalisée à la suite du tremblement de terre de 2010 en Haïti.

2.3 Collaboration avec d'autres partenaires pour le développement

Organisations d'aide bilatérales et multilatérales

23. La délégation a eu l'occasion de rencontrer plusieurs organisations d'aide bilatérales et multilatérales basées au Salvador lors de la visite sur le terrain. Les trois plus grands donateurs au Salvador sont l'UE, les États-Unis (USAID) et l'Espagne (AECID).

24. Le dialogue politique entre l'UE et le gouvernement est régulier. Les États membres de l'UE les plus actifs au Salvador sont l'Espagne et l'Italie. Le Royaume-Uni a récemment renouvelé son implication et mène un petit programme de coopération, l'Allemagne se concentre exclusivement sur la coopération régionale avec le SICA (*Sistema de la Integración Centroamericana*) et la France, comme le Royaume-Uni, gère un petit accord de coopération. Le Luxembourg est également présent. La coordination entre les États membres est régulière ; toutefois, aucune programmation commune entre l'ONU et l'UE n'a été mise en place jusqu'ici.

25. L'UE se réunit au moins trois fois par an avec les autres grands donateurs présents, notamment les États-Unis, Taiwan, la Corée du Sud (KOICA) et le Japon (JICA). D'autres donateurs importants actifs dans le pays sont la Banque mondiale (BM) et la Banque interaméricaine de développement (BID).

26. Lors des rencontres, l'accent a été mis sur l'importance de la coopération Sud-Sud et triangulaire, le partage des informations et l'application des meilleures pratiques à travers la région (effet d'émulation). Il a cependant été constaté que la mise en œuvre d'une telle collaboration pose de nombreux défis, car il n'est pas possible d'appliquer une solution « universelle » à l'ensemble de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes. Le GNUD ALC parraine les solutions de coopération Sud-Sud, de concert avec les ministères des affaires étrangères et la coopération pour le développement, mais davantage peut être accompli à ce sujet dans l'ensemble de la région.

27. La coopération triangulaire entre le gouvernement de l'Espagne, celui du Salvador et l'ONU à travers le Fonds pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour développement (F-OMD) constitue un bon exemple de coordination entre les différents acteurs dans la région. À ce propos, le rôle de facilitateur que jouent les Nations Unies pour la coopération technique dans le domaine a été souligné.

Société civile

28. Il a été reconnu que les acteurs non gouvernementaux, comme les ONG, les syndicats, les universitaires et les groupes de réflexion, ont un rôle important à jouer dans la stimulation des forces pour la démocratie, l'inclusion sociale et les droits de l'homme. Un certain nombre de représentants des organisations de la société civile (OSC) ont toutefois exprimé leur inquiétude

à propos du manque de responsabilisation des citoyens et de leurs groupes d'intérêts par rapport au débat politique et économique dans le pays.

29. La délégation a apprécié le fait que, à travers le PNUAD, le système des Nations Unies a soutenu l'implication active des acteurs des OSC dans la formulation de lois proposées en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, de gestion complète des risques liés au développement social et d'autres initiatives. Elle a constaté avec satisfaction que les OSC se sont déjà engagées activement dans les consultations portant sur le Programme de développement pour l'après-2015.

30. Des améliorations sont toutefois possibles : les représentants des OSC ont souligné le besoin d'assistance de la part de l'EPNU pour la collecte de données et les statistiques afin de faciliter des discussions basées sur des faits concrets avec le gouvernement. Ils ont souligné le rôle de l'EPNU en tant que modérateur impartial dans la facilitation d'un dialogue avec d'autres parties prenantes sur des sujets sensibles, comme le programme relatif à la santé sexuelle et reproductive (SSR) ou des questions fiscales. En outre, le système des Nations Unies peut assurer la participation de tous au processus. Les représentants des OSC constatent qu'une implication active des Nations Unies est nécessaire dans la facilitation d'une coopération transfrontalière et d'une intégration régionale.

Secteur privé

31. Les défis au Salvador sont considérables et ni le gouvernement ni le secteur privé ne peuvent les surmonter seuls. Le gouvernement sortant et le gouvernement nouvellement élu ont tous deux souligné la nécessité d'alliances entre les secteurs privé et social et le gouvernement en vue d'améliorer la situation économique du pays à travers une coopération entre le secteur public et le secteur privé.

32. La délégation a fait remarquer le caractère impératif d'un renforcement de la productivité, de l'investissement, de la génération de revenus et de la compétitivité pour les petites et moyennes entreprises (PME). Un stimulus pour les PME doit être prévu afin qu'à travers l'innovation technique de nouveaux marchés locaux et internationaux soient ouverts. Il faut soutenir l'entrepreneuriat rural et les coopératives afin de promouvoir une croissance durable inclusive et la création d'emplois et de faciliter la transition vers une économie verte et un développement à faibles émissions de carbone, en se basant sur une production et une consommation durables sans incidence pour le climat.

33. Les principaux défis soulignés par le secteur privé sont la lenteur de la croissance économique et la faiblesse du taux d'investissement étranger dans le pays. Le secteur privé a souligné la nécessité d'un environnement politique stable susceptible de garantir un investissement durable à long terme. Lors des rencontres avec plusieurs organisations du secteur privé basées au Salvador, l'accent a été mis sur le rôle de la responsabilité sociale des entreprises, car les objectifs commerciaux sont indissociables des sociétés et des environnements au sein desquels ces organisations évoluent.

34. L'EPNU agit en tant que négociateur et coordinateur pour faciliter des alliances entre le secteur public et le secteur privé. Il est essentiel d'organiser des réunions conjointes régulières entre les différentes parties prenantes, en tant qu'espaces de dialogue entre les différentes parties prenantes.

3. Observations

35. Lors des réunions avec l'EPNU et l'équipe régionale, le gouvernement et la société civile, il a été fait état du fait que la méthode actuellement utilisée pour classer les PRI ne reflète pas l'ampleur des défis au développement dans la région, et la nécessité de revoir le système de classification actuel dans les discussions internationales sur le développement a été mentionnée.

36. L'EPNU a néanmoins identifié un certain nombre de défis qui sont caractéristiques d'un PRI inférieur ainsi que des défis spécifiques au Salvador, comme la pauvreté et la pauvreté extrême, les inégalités, l'exclusion fondée sur le sexe, l'insécurité et la violence. La nécessité d'un renforcement institutionnel, d'une réforme fiscale et d'une amélioration de l'accès à la justice a également été soulevée dans beaucoup d'interventions. Malgré l'influence positive des transferts de fonds sur l'économie, l'émigration hors du Salvador représente un défi social, économique et démographique.

37. La délégation a fait observer que le pays est extrêmement vulnérable aux chocs extérieurs comme la volatilité des prix des aliments, car il enregistre une productivité très faible dans les cultures vivrières et il est donc un importateur net d'aliments. La délégation a constaté l'impact négatif de l'épidémie de rouille du café au Salvador, qui a accentué la vulnérabilité des ouvriers saisonniers dans les plantations de café et de leurs familles.

38. Concernant l'engagement du système des Nations Unies, la délégation a jugé positif le fait que le PNUAD comble les lacunes les plus importantes dans les politiques, qu'il adapte l'intervention de l'EPNU aux priorités nationales et qu'il établit des groupes de travail thématiques avec les principaux organismes. La délégation a noté que l'EPNU est également consciencieuse dans le choix de ses instruments destinés à répondre aux besoins à travers un soutien apporté en amont aux politiques qui s'appuie sur l'expérience des différents organismes. L'EPNU pourrait toutefois avoir présenté plus clairement ce que sont précisément ses avantages comparatifs pour combler les lacunes identifiées dans les politiques et à quelles occasions elle saisit des opportunités de dialogue sur les politiques avec le gouvernement. De plus, bien que l'EPNU ait fourni un document démontrant un soutien apporté en amont aux politiques, la typologie (renforcement des capacités pour la formulation de politiques, recommandations relatives aux politiques, actions de plaidoyer et conseils techniques) n'a pas été spécifiquement abordée.

39. Les défis que pose le développement au Salvador revêtent plusieurs aspects et nécessitent des réponses et des approches globales. Comme on l'a vu lors des visites de projets, les organismes des Nations Unies ont compris très tôt qu'elles peuvent apporter une valeur ajoutée en centralisant les ressources et l'expertise pour donner des conseils cohésifs sur des aspects multisectoriels. À titre d'exemple, le « Programme sur la sécurité et la résilience des aliments

nutritionnels avec une approche intersectorielle au niveau local » a regroupé quatre organismes (OPS/OMS, PAM, UNICEF et PNUD) avec les partenaires gouvernementaux aux niveaux national, régional et municipal, et il allie les aspects du développement de politiques nationales et des soins de santé aux améliorations de la sécurité nutritionnelle et sanitaire.

40. La délégation a également visité un projet soutenu par le Fonds des Nations Unies pour la sécurité humaine (UNTFHS) en matière de sécurité humaine, où une approche multidimensionnelle a été adoptée. Cette approche combine les compétences des Nations Unies dans la négociation d'un échange entre les niveaux national et municipal, et elle développe un modèle de sécurité humaine des citoyens administré localement qui inclut des interventions de prévention de la criminalité, des formations pour la régénération du tissu social et la prévention de la violence, l'introduction d'une police de proximité et la réhabilitation des écoles.

41. Lors de la réunion entre l'équipe de transition et le Vice-président élu, ce dernier a confirmé que le nouveau gouvernement poursuivrait et augmenterait l'investissement du gouvernement actuel dans les politiques sociales. Il a également souligné l'importance d'un dialogue entre les différents acteurs dans le pays. Lors de cette réunion et beaucoup d'autres, il a été constaté que les Nations Unies sont perçues comme jouant un rôle important dans la création d'un espace de dialogue et l'établissement de liens entre les différents groupes de la société. Les Nations Unies sont considérées comme un partenaire fiable et de confiance, un sentiment issu principalement du renforcement de la relation de confiance développée lors de leurs initiatives de médiation dans le conflit interne au Salvador, puis à travers une multitude d'exemples de médiation et d'initiatives de négociations. Concernant Unis dans l'action, beaucoup de parties prenantes ont souligné la perception de l'initiative UDA comme un moyen d'optimiser l'utilisation de ressources limitées. Le modèle de UDA au Salvador ajoute un sixième principe aux cinq principes existants, à savoir agir comme un seul gouvernement. La délégation a fait remarquer que cette innovation concerne un lien important entre un gouvernement coordonné et l'EPNU. Comme l'approche de l'initiative UDA est encore à ses débuts, la définition du principe « Un seul gouvernement » ne semble pas être encore totalement approfondie.

42. L'établissement de l'égalité des sexes pose un défi majeur pour le Salvador. Les problèmes persistants sont la violence contre les filles et les femmes, un écart marqué entre les sexes dans le secteur économique, la faible participation des femmes dans les prises de décisions et un manque d'accès à l'éducation sur la santé sexuelle et reproductive. Le gouvernement accorde une haute priorité à ce sujet, avec des interventions aux niveaux juridique, institutionnel et programmatique. Les Nations Unies sont en mesure de contribuer et contribuent effectivement aux efforts visant à relever ces défis à travers un vaste éventail d'instruments, leur expertise et leurs mandats normatifs. Les délégués ont visité un certain nombre de projets présentant des approches différentes. *Ciudad Mujer* (Ville des femmes) est un projet phare du gouvernement du Salvador, mis en œuvre à travers le Secrétariat à l'inclusion sociale. Le projet consiste en une collaboration entre diverses institutions gouvernementales, avec le soutien de plusieurs organismes des Nations Unies ⁴, mettant en œuvre une nouvelle approche qui comprend trois

⁴ ONU Femmes, FAO, PAM, FIDA, UNOPS, PNUD, FNUAP, OMS et UNICEF

types de services dans les domaines de la santé sexuelle et reproductive, la lutte contre la violence, l'éducation et les formations professionnelles, les processus pour renforcer l'autonomie économique et des services intégrés de garde d'enfants pendant les visites des mères aux centres.

43. Il a été noté que *Ciudad Mujer* est, à de nombreux égards, différente des institutions publiques, aussi bien dans sa manière de fonctionner que dans sa structure organisationnelle. *Ciudad Mujer* offre à ses utilisatrices une multitude de services importants et elle est bien reçue, mais sa structure et sa relation avec d'autres instances publiques comme les hôpitaux pourraient être définies plus clairement en vue d'assurer la viabilité de l'ensemble du système de services sociaux.

44. *Ciudad Mujer* est actuellement en cours de déploiement au niveau national. La délégation a noté que l'approche est adaptée à la situation spécifique du Salvador, où un espace sûr est la première étape du processus de la lutte contre les inégalités et la violence généralisées. Le modèle pourrait servir d'exemple à d'autres pays s'il est convenablement ajusté au contexte local.

45. Du fait que *Ciudad Mujer* n'est ouverte qu'aux femmes et qu'elle ne compte que des femmes au sein de son personnel, les membres masculins de la famille ne peuvent pas être inclus dans les projets. Lors d'autres visites, il a été constaté que, dans la lutte contre les violences à l'égard des filles et des adolescentes, il est important de travailler avec l'ensemble de la famille, y compris les pères. Dans 70 pour cent des cas de violences contre les filles et les adolescentes, l'auteur du crime est un membre de la famille ou une autre personne proche de la victime.

46. En ce qui concerne la réduction de la violence, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, divers projets ont été visités. Au cours de visites dans les écoles, une appropriation forte de la part de l'ensemble de la communauté a été observée par les délégués, notamment à travers l'éducation que les élèves apportent à leurs camarades sur ces problèmes ainsi que l'engagement actif des enseignants et des parents dans les initiatives. Les projets ont démontré la valeur ajoutée que les organismes des Nations Unies peuvent apporter à beaucoup d'activités : la promotion de l'égalité des sexes et une approche basée sur les droits et centrée sur les individus pour le développement de politiques, les actions de plaidoyer et les conseils techniques.

47. L'Amérique centrale, en particulier le Salvador, est directement affectée par le changement climatique et la dégradation de l'environnement, ce qui accroît sa vulnérabilité face aux facteurs de risques géographiques comme les événements volcaniques et sismiques et les précipitations extrêmes. Ces 25 dernières années, le Salvador a été frappé par des problèmes de plus en plus fréquents de sécheresse, d'inondations et d'érosion, entraînant des pertes dans l'agriculture et l'élevage et un dépeuplement des campagnes. Le gouvernement a investi dans des dispositifs d'observation systématique des phénomènes météorologiques et des systèmes d'alerte rapide. Pour satisfaire au besoin d'une intervention plus structurée, un ensemble de stratégies a été créé avec des programmes d'adaptation, d'atténuation et de protection sociale et des financements.

La délégation a noté que la nécessité d'une cohérence des politiques au niveau des financements destinés à l'environnement, à l'agriculture et au climat est reconnue, et que le gouvernement tente d'y répondre par une approche stratégique intégrée. Concernant le système des Nations Unies, la délégation a constaté que le travail se concentre encore largement sur la gestion des catastrophes à travers le travail de l'équipe technique de secours d'urgence des Nations Unies (UNETT), afin d'apporter une assistance au gouvernement et aux personnes affectées avant, pendant et après les catastrophes.

48. En matière de sécurité alimentaire, la délégation a eu l'occasion d'observer la bonne pratique du programme « Purchase for Progress » (Achats au service du progrès) (P4P) du PAM, qui facilite l'accès aux marchés et aux crédits pour les petits exploitants agricoles.

49. Deux remarques techniques doivent être mentionnées : d'une part, la fiabilité des données concernant les personnes handicapées est incertaine et le nombre exact de personnes handicapées est souvent sous-estimé, et d'autre part, il a été noté que la sécurité des locaux affectés aux projets était inadéquate dans certains cas.

4. Recommandations

1. Concernant l'initiative UDA : l'EPNU doit saisir pleinement l'occasion du prochain examen du PNUAD pour arriver à faire élaborer le principe « Un seul programme ». L'EPNU doit déterminer si les instruments sélectionnés pour le dialogue relatif aux politiques ont eu les effets catalyseurs axés sur les résultats souhaités, si la répartition des rôles et des responsabilités a été suffisamment claire pour promouvoir une collaboration efficace et si l'avantage comparatif de l'UNDS a été convenablement présenté et utilisé.

En vue d'optimiser la fourniture de résultats combinés, l'EPNU doit pleinement mettre en œuvre les POS, particulièrement en termes de plan de travail annuel conjoint, de cadre budgétaire commun et de système commun de communication des résultats. Le GNUD ALC doit soutenir l'EPNU dès les premières étapes de l'application des POS.

2. Compte tenu du haut niveau de prestige et de reconnaissance dont bénéficient les Nations Unies dans la société et parmi les institutions officielles, l'EPNU remplit des fonctions importantes dans la facilitation du dialogue entre les différentes parties prenantes. L'établissement de liens entre les différents secteurs devrait s'accomplir à travers un dialogue entre les administrations publiques et la société. L'EPNU doit donc clarifier les rôles que ses membres endosseront, par ex. conseiller technique, défenseur, organisateur, facilitateur et/ou créateur de capacités, et assurer le renforcement mutuel de ces rôles.

3. Pendant la planification de ses activités et projets dans le pays, l'EPNU doit tenir compte des mesures de suivi en fonction des résultats positifs et des enseignements tirés des programmes (communs) accomplis. Comme il est important de soutenir les initiatives de prévention du pays dans la résolution des problèmes à un stade précoce, l'EPNU doit aider à une coordination efficace entre les diverses parties prenantes dans les domaines concernés.

4. Les Nations Unies devraient fournir des conseils selon les besoins sur les sujets de politique et les solutions dans les domaines prioritaires, contribuer à leur mise en œuvre et fournir une assistance complémentaire au gouvernement dans le renforcement des capacités institutionnelles, et ce, en utilisant sa pleine expertise technique et ses mandats normatifs. Les Nations Unies devraient également continuer à assister le gouvernement dans la promotion d'une bonne gouvernance, de la démocratie et d'un État de droit.
5. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes doivent être renforcées en tant que question intersectorielle à travers les programmes des Nations Unies, y compris l'utilisation pleine d'outils comme le plan d'action à l'échelle du système.
6. L'EPNU doit continuer à soutenir en priorité la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et leur intégration à travers les politiques nationales. De même, une assistance dans la sensibilisation au sein de la société et parmi les agents publics/fonctionnaires est importante. Les défis dans le domaine de l'État de droit et la question de l'accès à la justice, également dans le cadre de la lutte contre l'impunité, devraient être au centre des préoccupations.
7. Tandis que les femmes font face à de nombreux défis structurels et qu'elles sont confrontées à la violence, à des services de santé inadéquats, à un manque d'éducation, au chômage, etc., l'EPNU doit promouvoir les possibilités d'autonomisation des femmes pour le développement économique du pays et une inclusion sociale durable, à la fois par des projets spécifiquement destinés à répondre aux besoins des femmes et à travers l'intégration de l'égalité des sexes dans tous les projets.
8. Lors de la résolution des problèmes de violence, il faut tenir compte du rôle de l'ensemble de la communauté, de la situation familiale et des relations à l'école, en plus des défis externes à ces environnements. Les Nations Unies devraient apporter une assistance complémentaire pour les solutions régionales aux défis régionaux en matière de violence.
9. Une attention particulière doit être accordée aux jeunes, en privilégiant l'acquisition de nouvelles compétences, l'éducation, le développement d'une culture de la paix, la sensibilisation aux droits de l'homme, la participation aux processus de prises de décisions et la consolidation des relations sociales.
10. L'EPNU doit renforcer la coopération avec la société civile pour identifier les domaines où l'exécution devrait être confiée aux ONG. L'EPNU doit donc continuer à encourager une collaboration constructive avec les ONG et à renforcer son partenariat avec les autorités.
11. Les Nations Unies devraient soutenir le développement de stratégies intégrées pour la gestion des risques de catastrophes, continuer à soutenir les projets de réduction des risques dans l'infrastructure publique et promouvoir l'implication des organisations communautaires, notamment les femmes, ainsi que l'incorporation d'une dimension sexospécifique dans chaque phase des processus de la gestion des risques de catastrophe et des activités d'intervention et de rétablissement.

12. L'EPNU doit œuvrer en collaboration étroite avec le gouvernement et d'autres partenaires du développement en faveur d'un développement agricole durable, pour parvenir à une sécurité alimentaire et à un bon niveau de nutrition. À ce propos, une attention particulière devrait être accordée aux femmes et aux petits exploitants agricoles et à l'obtention de droits fonciers.

13. L'EPNU doit être particulièrement attentive à la lutte contre la malnutrition sous toutes ses formes, avec un accent spécial sur les enfants au cours des 1 000 premiers jours de leur vie, car la malnutrition impose des coûts de développement économique, social et humain élevés. Pour compléter cette approche, des interventions ciblées sont requises afin d'assurer le retrait des enfants de la pauvreté et la résolution de leurs niveaux d'exclusion élevés de manière durable, notamment à travers le renforcement de systèmes nationaux de protection intégrale des enfants.

14. L'EPNU doit assister le gouvernement dans l'amélioration des données et des statistiques nationales ainsi que dans l'incorporation des données recueillies dans les stratégies et les actions.

15. L'EPNU doit renforcer son soutien et la facilitation d'initiatives de coopération Sud-Sud et triangulaires.

16. L'EPNU doit continuer à aider le gouvernement dans la poursuite des progrès socioéconomiques accomplis ces dernières années et à fournir des conseils sur les politiques en faveur d'un développement économique inclusif et durable. Afin de réduire la pauvreté et les inégalités, il est nécessaire de considérer de manière appropriée les possibilités de progrès futurs dans les domaines suivants : éducation, systèmes de soins de santé, sécurité alimentaire et nutrition et protection sociale. Les défis liés à la migration requièrent un soutien collaboratif supplémentaire de la part des divers acteurs. L'EPNU doit également continuer à soutenir et à assister le gouvernement sur la réforme fiscale.